

DAKAR LE 20/01/2011

A TOUS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DE BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS
FINANCIERS

OBJET : Journées annuelles AJBEF

MESDAMES/MESSIEURS
LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES
BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

Les évolutions en cours de la réglementation applicable aux établissements de crédit, nous amènent chaque année, à nous rencontrer autour de thèmes d'actualités pour échanger, et évaluer leur application concrète dans une perspective d'uniformisation de nos pratiques, ensuite de l'uniformisation des textes, commandées par le processus d'intégration en cours dans notre région.

Aussi avons-nous jugé opportun, d'inscrire les réflexions de nos prochaines journées annuelles qui se tiendront les mercredi 27/04, jeudi 28/04 et vendredi 29/04 à BAMAKO au MALI, avec comme thème général « **l'activité bancaire et la pratique du droit** », comme sous thèmes :


- « la problématique de l'authenticité des actes d'identification des clients à l'ouverture des comptes bancaires »,
- « les difficultés liées à la constitution des garanties bancaires »,
- « la fraude sur les instruments de paiement »,

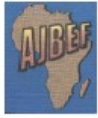
- « la problématique de la réalisation immobilière »,
- « la problématique de la reconnaissance du régime juridique de la convention de compte courant bancaire dans les procédures judiciaires »,
- « l'efficacité et l'utilité de la procédure d'injonction de payer »,
- « la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les établissements bancaires »,
- « la preuve électronique »,
- « les entraves au recouvrement des créances »,
- et « les innovations introduites dans l'Acte Uniforme portant Organisation des Sûretés »,

Ces thèmes, qui n'intéressent pas seulement les juristes, nous apparaissent comme de bons moyens de rencontres entre juristes et les autres professionnels de la banque dans une synergie garantissant une qualité totale, et nous amènent à espérer une fois encore, votre soutien qui ne nous a jamais fait défaut, votre soutien habituel, pour la participation de vos juristes et autres agents intéressés par ces thèmes.

Sachant pouvoir compter sur votre sollicitude habituelle, nous vous prions de croire à l'assurance de nos salutations distinguées.

LE SECRETAIRE EXECUTIF
OUSSEYNOU SOW





PROGRAMME DES 11èmes
JOURNEES ANNUELLES
DE L'A.J.B.E.F. A BAMAKO

I. INFORMATIONS GENERALES

I.1. Dates : Avril 2011, les mercredi 27/04, jeudi 28/04, vendredi 29/04, et samedi 30/04/2011.

I.2. Lieu : Bamako au MALI, hôtel SALAM ou Nord SUD

I.3. Thème général : «L'activité bancaire et la pratique du droit»

II. PREMIERE JOURNEE

II.1. CEREMONIE OFICIELLE D'OUVERTURE

- 08h15mn-09h00mn : Enregistrement et mise en place
- 09h00mn-09h15mn : Allocution de bienvenue de l'administrateur de l'AJBEF pour le MALI ou président de l'antenne malienne de l'AJBEF.
- 09h15mn-09h30mn : Allocution du président de l'AJBEF.
- 09h30mn-09h45mn : Allocution du secrétaire exécutif du Club des dirigeants de banque et établissements de crédit d'Afrique
- 09h45mn-10h00mn : Allocution de Monsieur le Président de l'APBEF du MALI,
- 10h00mn-10h15mn : Allocution d'ouverture de M. le Ministre de la justice ou son représentant ou de l'autorité désignée
- 10h15mn-10h45mn : Pause

II.2. TRAVAUX

10h45mn- 12h15mn : « **La problématique de l'authenticité des actes d'identification des clients à l'ouverture des comptes bancaires**», par M. Ibrahim Ikassa MAIGA;

Modérateur : Boubacar THIAM, APBEF

12h30mn-14h30mn : Déjeuner en groupe

14h30mn-16h00mn : « **La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les établissements bancaires** » par M. Ousseynou SOW consultant-banque.

Modérateur : CENTIF du Mali

Réunion du Conseil d'administration

III. DEUXIEME JOURNEE

08h30mn-10h00mn : « **La problématique de la reconnaissance du régime juridique de la convention de compte courant bancaire dans les procédures judiciaires** » par Me Boubacar Abdoulaye SOW notaire

Modérateur : M Djibril SOW, Professeur de Droit à l'Université de Bamako

10h00 – 10h30 : Pause Café :

10h30mn-12h30mn : « **Les difficultés liées à la constitution et à la réalisation des garanties bancaires** » par M. Founé Mahalmadane, Président du Tribunal de la C.VI.

Modérateur : Me Alassane DIOP, président des jeunes avocats du MALI

12h45mn-14h30mn : Déjeuner en groupe

14h30mn-16h00mn : « **les entraves au recouvrement des créances** » par Maître Joseph DJOGBENOU avocat au barreau de Cotonou

Modérateur : M. Fatoma THERA, Président du Tribunal de Commerce de Bamako.

16h00mn-17h00mn : « **Les innovations introduites dans l'Acte Uniforme portant Organisation des Sûretés** » par M. Boubacar H. DIARRA, Président de la Commission Nationale OHADA du Mali.

Modérateur : Me Mamadou I. KONATE, Avocat à la Cour.

IV. TROISIEME JOURNEE

08h30mn-10h00mn : « **La fraude sur les instruments de paiement** », par M. Moussa MILOGO, Consultant Banque

Modérateur : M. Claude RAMAZANI, Banque Centrale de la République Démocratique du CONGO (RDC)

10h00mn – 10h30mn : Pause Café

10h30mn-12h30mn : « **La preuve électronique** » par M. le représentant de la BCEAO

Discutant principal : M. Philippe AZEUFACK de la COBAC

Modérateur : M. Youssouf COULIBALY, M. le Directeur national de la BCEAO ou son représentant.

12h30mn – 14h30mn : Déjeuner en groupe

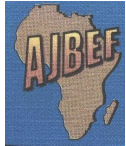
14h30mn-15h00mn : « **Compte rendu de l'atelier de Dakar de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (APIGA)** » par M. Amadou KANE, président de l'AJBEF

15h00mn-16h00mn : « **Assemblée Générale de l'AJBEF** ».

16h00mn-16h30mn : « **Synthèse des travaux** » par Ousseynou SOW

V. QUATRIEME JOURNEE

Sortie de groupe, suivant le programme qui sera arrêté par le comité d'organisation des journées. (FACULTATIF)



CONDITIONS D'INSCRIPTION
AUX JOURNEES ANNUELLES DE L'AJBEF
DES MERCREDI 27/04, JEUDI 28/04, VENDREDI 29/04 ET SAMEDI
30/04/2011

*I. Pays et ville de tenue de l'assemblée : République du MALI à
BAMAKO*

II. Hôtel : « SALAM».

*III. Frais d'inscription : FCFA=450.000= ou 686 Euros, ramené à
FCFA=350.000= à partir de la deuxième inscription, pour les institutions
qui envisagent d'inscrire plus d'une personne.*

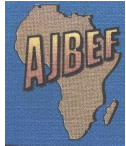
*Ce tarif ne comprend pas les frais de déplacement et de séjour. Il est
payable :*

- soit en espèces (FCFA ou Euros pour les participants étrangers),*
- soit par chèque ou par virement sur le compte AJBEF à la
Banque Of Africa-SENEGAL 4, Avenue Léopold Sédar Senghor
Dakar (Sénégal)*

*Code IBAN : **K0100 01001 0100206 0005 81***

Ce tarif comprend :

- Les déjeuners en commun les mercredi 27/04, jeudi 28/04 et vendredi
29/04/2010,*
- La participation au séminaire,*
- La disposition de la documentation.*



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AUX JOURNEES ANNUELLES DE L'AJBEF
DE BAMAKO DES MERCREDI 27/04, JEUDI 28/04, VENDREDI 29/04
ET SAMEDI 30/04/2011

**A adresser à M. Abdoulaye KHOUMA mail : yaguemar@yahoo.fr
ou à M. Ousseynou SOW mail : ousseynououz@yahoo.fr**

Nom :

Prénom :

Institution :

Fonction :

- *S'inscrit aux journées annuelles de l'AJBEF*
- ***Demande une réservation d'hôtel à mes frais du ----- au -----dans la mesure des disponibilités.***
- *Paiement par virement au compte de l'AJBEF : Références du SWIFT-----.*

Signature et cachet